#### SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES DECHETS

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 février 2013

N° 2013-02



ARRIVÉE

Nombre de délégués en exercice :	16	L'an deux mil treize, le 22 février à 11 heures 00, le
Présents :	10	Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à l'hôtel du Département - Montauban, sous la présidence de
Date de la convocation : 14 février 201	3	Monsieur Jean CAMBON, Président; M. MASSAT assurant la présidence pour le vote du CA.

Présents:

MM. CAMBON, DAGEN, DELMAS, LAMOLINAIRIE, LAVABRE, MASSAT,

MASSEGLIA, MOUCHARD, ROUCOLLE et SAZY.

Absents excusés :

MM. AJAS, ASTOUL, ASTRUC, BONHOMME, GARRIGUES et MARTY.

Assistaient à la séance :

Mme LAYMAJOUX (Direction de l'Environnement du Conseil Général),

M. AURADE (CdC Terrasses et Vallée de l'Aveyron),

M. GINESTET (Syndicat Départemental).

#### **OBJET: Compte Administratif 2012.**

Conformément aux règles applicables en matière budgétaire, le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical le Compte Administratif 2012 en parfaite concordance avec les résultats du Compte de Gestion établi par Monsieur le Payeur Départemental.

S'agissant du Compte Administratif, le Président se retire au moment du vote et la présidence est assurée par M. MASSAT.

Le CA 2012 comprend les résultats de l'exercice des compétences optionnelles transférées dont le financement est strictement répercuté sur la contribution des collectivités concernées (Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron pour la totalité des compétences - SMEEOM Moyenne Garonne pour les déchetteries de Montaigu, Beaumont et Lavit - Communauté de Communes du Quercy Caussadais pour les déchetteries de Caussade, Molières, Montpezat et Septfonds - Communauté de Communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron pour les déchetteries de Parisot et Lexos).

#### I. Résultats

Les résultats globaux du Compte Administratif 2012 tels que ceux-ci apparaissent dans la « Présentation générale du Budget » figurant au Compte Administratif sont les suivants :

 Total des dépenses de l'exercice : (fonctionnement + investissement) 7 009 119.01 €

• Total des recettes de l'exercice (hors 1068) :

7 698 378.57 €

· Reports de l'exercice 2011

Excédent de fonctionnement reporté (002) :

427 150.67 €

Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) :

1 324 473.04 €

- Solde d'exécution d'investissement reporté :

- 1 331 590.04 €

• Les restes à réaliser à reporter en 2013 (dépenses et recettes ayant fait l'objet d'engagements juridiques effectifs (marchés, contrats, ...)}.

Pour le CA 2012, les restes à réaliser concernent :

- en dépenses :

2 277 655 €

Il s'agit des marchés attribués au 31-12-2012 concernant principalement les opérations ponctuelles (unité de traitement des matières de vidange) et le renouvellement de matériel engagé en 2012 (2 camions + remorques, tractopelle, chargeur).

- en recettes :

1 918 200 €

Il s'agit:

- des contrats d'emprunts conclus fin 2012 pour :

 la plateforme « bois-énergie » et l'unité de traitement des matières de vidange :

700 000 €

le renouvellement de matériel :

365 000 €

 des subventions en capital d'ores et déjà acquises pour ces opérations (Région, Agence de l'Eau, FEDER) : 838 200 €

- le produit de cession (chargeur) :

15 000 €

Le bilan du CA fait donc apparaître le résultat global suivant tenant compte de la totalité des éléments ci-dessus :

dépenses : 10 618 364.05 €
recettes : 11 368 202.28 €

## II. <u>Décomposition du résultat entre compétences obligatoires et compétences optionnelles</u> (Mouvements réels)

#### A. Vue d'ensemble :

	Résultats 2012 (Invest. + Fonct.)		Résultats	Restes à réaliser	D/	A réinscrire au BP	Résultat
Compétences	Dépenses	Recettes	reportés de 2011 (Invest. + Fonct.)	(Solde recettes - dépenses	Résultat « brut » 2012	2013 (solde dépenses - recettes)	« net » 2012
Compétences obligatoires (traitement, transport - Quais – Structure) + Opérations ponctuelles (matières de vidange, quai et déchetterie de Caussade, plateforme	5 019 324.60	5 555 771.16 + 73 016.00 <sup>(*)</sup> 	- 126 218.33 - 126 218.33	-319 455 -319 455	90 773.23 163 789.23	0	90 773.23 163 789.23
Compétences	1 705 084 + 73 016 <sup>(*)</sup>	1 857 897.00	546 252.00	-40 000	659 065	0	659 065.00
(cf. détail ci-après)	1 778 100	1 857 897.00	546 252.00	-40 000	5860492	О	5860492.0 0
Total (hors transports*)	6 724 408.60	7 413 668.16	420 033.67	-359 455	749 838.23	0.	749 838.23

<sup>(\*)</sup> transports effectués en régie par le SDD pour les déchetteries

### B. <u>Détail des compétences optionnelles entre Collectivités</u> :

	Résultats (Invest. +		Reports résultats	Restes à réaliser	Résultat	A réinscrire au BP 2013	Résultat
Compétences	Dépenses	Recettes	2011 (Invest. + Fonct.)	(Solde recettes - dépenses	« brut » 2012	(solde dépenses - recettes)	« net » 2012
SMEEOM Moyenne Garonne :			T Office.y	doponido			
- Déchetteries de Beaumont et Lavit	171 629 + <i>12</i> 665 <sup>(7)</sup>	183 019	39 826	0		0	
	184 294	183 019	39 826	0	38 551	o	38 551
- Déchetterie de Montaigu	81 078 +4 995 <sup>(*)</sup>	84 014	17 943	0		0	ji K
	86 073	84 014	17 943	o	15 884	o	15 884
CdC QRGA :							
- Déchetteries de Lexos et Parisot	122 367 + 9 327 <sup>(*)</sup>	136 077	28 106	0		0	
	131 694	136 077	28 106	0	32 489	o	32 489
CdC QC :							
- Déchetteries de Septfonds, Molières, Montpezat	337 901 + 28 679 <sup>(7)</sup>	371 612	64 198	0		0	
et Caussade (hors reconstruction)	366 580	371 612	64 198	0	69 230	o	69 230
CdC TVA :							
- Déchetterie + service de collecte	992 109 + <i>17 350</i> <sup>(*)</sup>	1 083 175	396 179	-40 000		0	
	1 009 459	1 083 175	396 179	-40 000	429 895	0	429 895
TOTAL	1 705 084 + 73 016 <sup>(*)</sup>	1 857 897	546 252	-40 000	659 065	0	659 065
	1 778 100	1 857 897	546 252	-40 000	586 049	o	586 049

<sup>(\*)</sup> dépenses de transports effectués en régie par le SDD

#### III. Récapitulatif

Les résultats du CA 2012 sont en conformité avec les résultats du Compte de Gestion, à savoir :

#### Opérations de l'exercice :

#### Fonctionnement:

- Dépenses de l'exercice	5	174	800.47 €
- Recettes de l'exercice	5	411	880.24 €
Résultats de l'exercice		237	079.77€

#### Investissement:

- Dépenses de l'exercice	1 834 318.54 €
- Recettes de l'exercice (y compris 1068)	3 610 971.37 €
Résultats de l'exercice	

#### Résultats cumulés :

- Excédent de fonctionnement reporté de 2011 :	427	150.67 €
- Excédent de fonctionnement de l'exercice :	237	079.77 €

Total: 664 230.44 €

- Déficit d'investissement reporté de 2011 :	1 331	590.04	4€
- Résultat d'investissement de l'exercice :	1 776	652.83	3€

Total: 445 062.79 €

#### Restes à réaliser :

- Dépenses	2 277 655.00 €
- Recettes	
Solde RàR ·	-359 455 00 €

M. MASSAT, Président de Séance après le retrait du Président, propose aux membres du Comité Syndical de bien vouloir délibérer et d'approuver le Compte Administratif 2012.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- approuve le Compte Administratif 2012.

PRÉFECTURE

de TARN-ET-GARONNE

-1 MARS 2013

APRIVEE

Fait et délibéré le 22 février 2013 Le Président,

Jean & AMBON